

MINISTERE DU PLAN, DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

- 1978
12 sept. — Décision n° 134-MPDIRA-DGPD-SFCEP portant autorisation de paiement d'une somme en faveur de la société Togo-Métal à Lomé. 498
- 15 sept. — Décision n° 140-MPDIRA-DGPD-SFCEP portant autorisation de paiement d'une somme à la société Brossette-Valor Togo à Lomé. 498

DIVERS

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- 1978
25 août — Arrêté n° 146-PR-MSPASPF autorisant l'ouverture d'un dépôt de médicaments à Lama-Kara (circonscription administrative de Lama-Kara). 498

MINISTERE DE L'INTERIEUR

- 1978
7 sept. — Arrêté n° 109-INT-SG-APA-AP portant interdiction de la projection de films cinématographiques. 498
- Arrêté et décision portant internement sanitaire et nomination d'agent d'état-civil. 498

MINISTERE DES FINANCES ET DE L'ECONOMIE

- 1978
7 sept. — Arrêté n° 352-MFE-CR portant concession d'une pension de retraite à M. Chardey Koffi (Freeman). ... 499
- 7 sept. — Arrêté n° 353-MFE-CR portant concession d'une pension de retraite à M. Kagnassao Tchao. 499
- 20 sept. — Arrêté n° 354-MFE-CR portant concession d'une pension de retraite à M. Toulassi Messan (Simon). 499
- Décision portant nomination. 499

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES MINES

- 1978
5 sept. — Arrêté interministériel n° 8-MFE-MTPM-CABTP-DGUH portant rétrocession de réserve administrative objet d'approbation n° 13 du 9 août 1976, Lomé-Agbalépédogan. 500
- 6 sept. — Arrêté interministériel n° 9-MFE-MTPM-CABTP-DGUH portant rétrocession de réserve administrative spéciale objet d'approbation de lotissement n° 13 du 9 août 1976 de Lomé-Agbalépédogan. ... 500
- 6 sept. — Arrêté interministériel n° 10-MFE-MTPM-CABTP-DGUH portant rétrocession de réserve administrative objet d'approbation n° 16-MTP-TP-AAU du 1er septembre 1976, Lomé-Aftao Gakli. 500

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- Décision portant admissions. 500

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

- Décision portant admissions. 501

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

- Avis de perte de titres fonciers. 502

PARTIE OFFICIELLE

**ACTES DU GOUVERNEMENT
DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE**

ORDONNANCES, DECRETS, ARRETES ET DECISIONS

ORDONNANCES

ORDONNANCE N° 78-33 du 7 septembre 1978 modifiant le 3e alinéa de l'article 9 de l'ordonnance n° 12 du 7 avril 1967 portant création du port autonome de Lomé.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice ;
Vu l'ordonnance n° 1 du 14 janvier 1967 ;
Vu l'ordonnance n° 15 du 14 avril 1967 ;
Vu l'ordonnance n° 12 du 7 avril 1967 portant création du port autonome de Lomé ;
Vu l'arrêté n° 16-MPT-PAL du 2 mai 1968 portant application du règlement du port autonome de Lomé ;
Le conseil des ministres entendu,

ORDONNE :

Article premier — Le troisième alinéa de l'article 9 de l'ordonnance n° 12 du 7 avril 1967 sus-visée est modifié comme suit :

« Les infractions aux règlements de police du port seront punies d'un emprisonnement d'un mois au moins et de six mois au plus et pourront l'être d'une amende qui sera de 100.000 francs, au moins, et de 5.000.000 de francs au plus ».

Art. 2 — La présente ordonnance sera publiée au **Journal officiel** de la République togolaise et exécutée comme loi de l'Etat.

Lomé, le 7 septembre 1978
Gal d'Armée G. Eyadéma

DECRETS

DECRET N° 78-98 du 7 septembre 1978 portant nomination aux postes

- de chefs de circonscription
- d'adjoints aux chefs de circonscription
- de chefs de poste administratif.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur proposition du ministre de l'intérieur ;
Vu l'ordonnance n° 1 du 14 janvier 1967 ;
Vu les ordonnances n° 15 et 16 du 14 avril 1967 ;
Vu le décret n° 78-83 du 24 juillet 1978 fixant la composition du gouvernement ;
Vu le décret 60-37 du 7 mars 1960 fixant les conditions de nomination des chefs de circonscription, des chefs de poste administratif et des adjoints aux chefs de circonscription,